

Prix « Poètes de la Parole » - 2023 (2^{nde} édition)



Présentation :

« Devenez poètes de la Parole » (Jacques 1, 22)

Le prix « Poètes de la Parole » vise à encourager la création littéraire dans sa forme poétique.

« *La Parole* » : la majuscule donne à ce terme une teinte particulière. Elle renvoie à la dimension spirituelle de l'existence, en particulier à Dieu, nom porteur d'une même majuscule et ouvrant à de nombreux horizons ; elle convoque la foi comme force de vie et d'attachement, force de dépassement de soi, pétrie d'altérité ; elle émerge, par de multiples voies, d'une Bible dont les récits, les poèmes et paraboles, anciens, n'ont pas fini de se révéler nouveaux.

Né dans le contexte de l'Aumônerie Universitaire Protestante, le Prix est en particulier tourné vers les jeunes générations, mais non exclusivement. Pour 2023, deux concours sont ainsi organisés :

- Un concours « jeunes » à destination des 18-35 ans
- Un concours « Recueil » ouvert à tous

Thématique :

La thématique choisie pour l'année 2023, en résonance avec le Printemps des poètes est :
« Frontières »

Règlement commun aux deux concours :

- Les concours sont ouverts du 01 novembre 2022 au 15 février 2023.
- La participation au concours est gratuite.
- Les contributions sont à envoyer par voie électronique à l'adresse : poetesdelaparole@gmail.com, et à défaut par voie postale à : Poètes de la Parole, Paroisse Universitaire Saint Paul, 1 place Eisenhower, 67000 STRASBOURG, **avant le 28 février à minuit**.
- Le jury du prix « Poètes de la Parole » est en charge de désigner les lauréats. Par conséquent, ses décisions ne sont ni motivées, ni susceptibles de recours.
- La remise du prix aura lieu le dimanche 19 mars 2023, à l'église Saint Paul de Strasbourg.

Critères d'éligibilité communs aux concours :

Pour être éligible, le texte doit :

- Correspondre à une forme poétique, entendue dans un sens large, incluant l'usage de la rime, le vers libre, ou la prose.
- Être écrit en français.
- Entrer en résonance avec la thématique : **« Frontières »**.
- N'avoir jamais été publié.
- Comporter un titre (le texte sera anonymisé).

Critères d'éligibilité spécifiques au concours jeunes :

Pour être éligible, la contribution doit :

- Comporter de 1 à 5 textes maximum.
- Ne pas dépasser 4500 caractères espaces compris.

Critères d'éligibilité spécifiques au concours « Recueil » :

Pour être éligible, la contribution doit :

- Présenter un ensemble de textes de 20 à 40 pages.
- Témoigner d'une construction et d'une cohérence.

Critères de sélection

Le texte sera lu avec une attention particulière à :

- Sa qualité littéraire
- Le respect de la thématique et des consignes
- La cohérence avec la référence spirituelle chrétienne du concours, telle que décrite dans la présentation.

Dans le cas de la présentation de plusieurs textes, il ne sera tenu compte de leur articulation que si l'auteur la présente comme un ensemble qui lui-même ne pourra pas dépasser 4500 caractères espaces compris.

Prix

Pour le concours « Jeunes » :

- 1^{er} prix : 300 €
2^{ème} prix : bon d'achat de 100 €
3^{ème} prix : bon d'achat de 50 €

Pour le concours « Recueil » :

Un prix unique de 500€